

N° 067/2021

Nombre de Conseillers : 15  
En exercice : 15  
Présents : 12  
Procurations : 3  
Pour : 15  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Convocation : 01/10/2021

Envoyé en préfecture le 08/10/2021

Reçu en préfecture le 08/10/2021

Affiché le

ID : 066-216600486-20211007-DEL067\_2021-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
CERBERÉ  
Séance du 7 octobre 2021**

L'an deux mille vingt et un, le sept octobre à 18 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de **CERBERÉ** dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans un lieu modifié et désormais situé au sein de la salle Clausells située au 23 avenue du Général de Gaulle à Cerbère afin de respecter les dispositions relatives à la lutte contre la contamination et la propagation du COVID-19, sous la présidence de Monsieur le Maire, Christian GRAU.

**Présents** : MM. Christian **GRAU**, Françoise **BASTELICA**, Jérôme **CANOVAS**, Marie **ARIZA**, Luis **ARES**, Jean-Louis **MARQUES**, Michel **BIAL**, Régine **LEVACHER**, Claire **KIRCH**, Daniel **GALY**, Carole **DUCIEL**, Boris **IGONET**,

Procurations :

Monsieur Yannick **CONEGERO** donne procuration à Monsieur Daniel **GALY**

Madame Marie **CABASSOT** donne procuration à Madame Marie **ARIZA**

Madame Violaine **MARIANNE** donne procuration à Madame Françoise **BASTELICA**

Absents excusés : Monsieur Yannick **CONEGERO**, Madame Marie **CABASSOT**, Madame Violaine **MARIANNE**

Monsieur Jérôme **CANOVAS** a été nommé Secrétaire de Séance

**OBJET : 1.4 Autres types de Contrats – Convention conclue avec l'Agence Nationale de cohésion des Territoires pour les études relatives à Peyrefite**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que par courrier adressé à Monsieur le Sous-Préfet en janvier 2021, il a sollicité la possibilité d'obtenir une aide de la part des services de l'Etat pour la prise en charge d'une étude relative au projet d'aménagement environnemental du site de Peyrefite.

La commune de CERBERÉ a été retenue par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires pour bénéficier d'une étude financée à 100% exécutée par le cabinet Earth and Youn.

Cette étude a pour objet de définir le périmètre d'intervention, les intentions du projet ainsi qu'une définition des prérequis techniques et financier d'une étude globale.

Cette prestation a un coût de 39 600.00€ TTC financés à 100% par l'Agence.

Envoyé en préfecture le 08/10/2021

Reçu en préfecture le 08/10/2021

Affiché le

Berger  
Levrault

ID : 066-216600486-20211007-DEL067\_2021-DE

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés décide :

- D'approuver les termes de la convention,
- D'approuver la signature de la convention,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Délibération prise l'unanimité des membres présents et représentés

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir déposé au Tribunal Administratif de Montpellier (Espace Pitot, 6, rue Pitot, 34063 Montpellier cedex 02) dans les deux mois de son affichage après transmission en Sous-Préfecture. Elle peut aussi faire l'objet, dans le même délai d'un recours gracieux ou hiérarchique.

Pour extrait certifié conforme



Le Maire

Christian GRAU

#### Certifié exécutoire

Transmis à la Sous-Préfecture P.O. le :

Affiché / Notifié le :